

Le 16/03/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 1 minute

Commémoration du 19 mars : Journée nationale du souvenir Guerres d'Algérie, Tunisie et Maroc

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit années de guerre en Algérie. De 1954 à 1962, le bilan humain est lourd tant du fait de la guerre que des violences qui s'ensuivirent. Une journée nationale a été rendue officielle par la loi du 6 décembre 2012. Comme chaque année, la Ville de Saint-Nazaire rend hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi qu'à celles des combats en Tunisie et au Maroc.

La commémoration officielle, présidée par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire, aura lieu ce jeudi 19 mars à 11h, à la stèle du Square du 19 mars 1962 – Skatepark de Saint-Nazaire.

Déroulement de la cérémonie

- Lecture du message de la FNACA par Eugène Briand, président du Comité FNACA de Saint-Nazaire.
- Lecture du message de Madame Alice Rufo, Ministre déléguée des Armées et des Anciens combattants, par Éric de Wispelaere, sous-préfet de Saint-Nazaire.
- Lecture des noms des 16 Nazairiens Morts pour la France au cours de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.
- Dépôt de gerbes et hommage aux morts (sonnerie aux Morts / minute de silence / la Marseillaise)

Organisation de la circulation pendant la cérémonie du 19 mars

- Circulation interdite de 10h à 12h, bd Albert 1er (entre la rue J. Mansart et la rue A. Le Nôtre).
- Stationnement réservé de 10h à 12h, rues A. Le Nôtre et J. Mansart (entre le bd Albert 1er et la rue de Pornichet).
- Modification de la signalisation tricolore en feux clignotants, de 10h à 12h, rue A. Le Nôtre (au niveau de la rue de Pornichet).
- Pratique interdite sur le Skatepark le temps de la cérémonie.

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr